

1

Mesdames et Messieurs  
Honorables délégués

Permettez moi d'abord de vous remercier pour m'avoir donné l'occasion de vous informer sur les progrès accomplis par mon pays pour l'éradication des mines antipersonnel et particulièrement dans la mise en œuvre de l'article 5 conformément aux nobles idéaux de la convention d'Ottawa de 2

En effet depuis notre dernière rencontre ici à Genève, certaines actions concrètes ont été réalisées pour atteindre notre Vision qui est « Déminer l'ensemble des zones minées connues à l'horizon de 2011 » 3

Il est important de rappeler que nous avons mis en place depuis 2000 en fonction des zones affectées 4 un programme national de déminage humanitaire basé sur les capacités nationales 5. La commission nationale chargée de la mise en œuvre de la convention et le BNDH qui depuis novembre 2006 passe sous la tutelle d'un Ministère civil pour ainsi être **le Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement**. Ainsi nous avons tenu à intégrer le déminage au développement pour une durabilité de cette action.

Honorables invitées

Notre pays vient de terminer en fin 2006, une LIS 6 -7- 8 dont ses résultats sont encore en traitement avec les services spécialisés du SAC (survey action center). A cet effet, malheureusement nous sommes pas encore en mesure de vous présenter notre stratégie révisée en fonction des résultats de cette importante activité. Les résultats préliminaires 9 de cette LIS sont encourageants :

- 10 de 310 000 km<sup>2</sup> suspects nous sommes passés à 88 Km<sup>2</sup>.

- 11 3 zones impact élevée, 20 impact moyen et 37 impact bas.

Deux études techniques 12 menées après la LIS dans deux zones à haut risque ont conduit que le pourcentage de contamination dans ces zones est très faible 13 et ce qui nous a conduit en procédure de relâcher 2.150.900 mètres carrés supposés initialement minés.

14 **Dans le domaine de déminage**, le Programme National de Déminage Humanitaire a d'abord 15 réalisé des opérations de dépollution qui ont permis la destruction de 255 ERW dans les régions affectées. En même temps les opérations de déminage 16 se poursuivent dans les zones à haut risque dans la région 17 de Nouadhibou et au nord de Tmeimichatt. Ces opérations ont permis de déminer déjà 45.650 mètres carrés et 18 de détruire 236 mines dont 215 mines AP et 21 AC.

Il est important de préciser que le déminage est conduit par des unités du génie militaire mais appliquant les procédures de déminage opérationnelle nationales conformes aux IMAS ,sous le contrôle du centre d'action anti-mines .

**Dans le Domaine de l'éducation contre le danger des mines** un grand effort a été mené dans ce domaine pour une sensibilisation soutenue et continue dans les zones affectées :

Ce programme mis en œuvre par le BNDH ,l'UNICEF et des Ongs nationales a permis d'atteindre les résultats suivants **.19**

-Marquage de 2.500.000 mètres carrés par des panneaux réglementaires « danger de mines » aux normes prescrites par le Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs, tel qu'il a été modifié le 3 mai 1996, annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques .Cela constitue un élément important pour alerter les populations contre le danger des mines dans ses zones minées.

- **20** Mise en place de six géants panneaux le long de la voie ferrée.

-Formation de 45 relais communautaire responsables de la sensibilisation permanente contre le danger des mines dans les grandes localités nomades de la région de daklet Nouadhibou ( BOULENOIR,TMEIMICHATT,INAL

- **21** Formation de 20 guides touristiques pour obtenir une plus grande connaissance du danger des mines par mis ce groupe très vulnérable .

- **22** Réalisation d'une campagne de sensibilisation auprès des populations nomades (24.499 nomades) et pour l'ensemble **23** des écoles primaires privées de Nouadhibou (6500 écoliers) .

- **24** Distribution de 5880 livres ,15000 posters et 15800 affiches dans ses activités permettant ainsi une large prise de conscience des populations sur le danger des mines.

Voilà honorable assistance très brièvement les dernières actions réalisées dans la lutte contre les mines antipersonnel en Mauritanie

Enfin je ne peux que remercier les états et organisations internationales et non gouvernementales pour le soutien Financier à notre programme qui demeure très faible , notamment Le Gouvernement Suédois le Canada ,l'Allemagne la France , les USA et les agences spécialisés des nations unies (PNUD , ,UNICEF,) , Hamap demineur , le CIDHG .

Je vous remercie !18